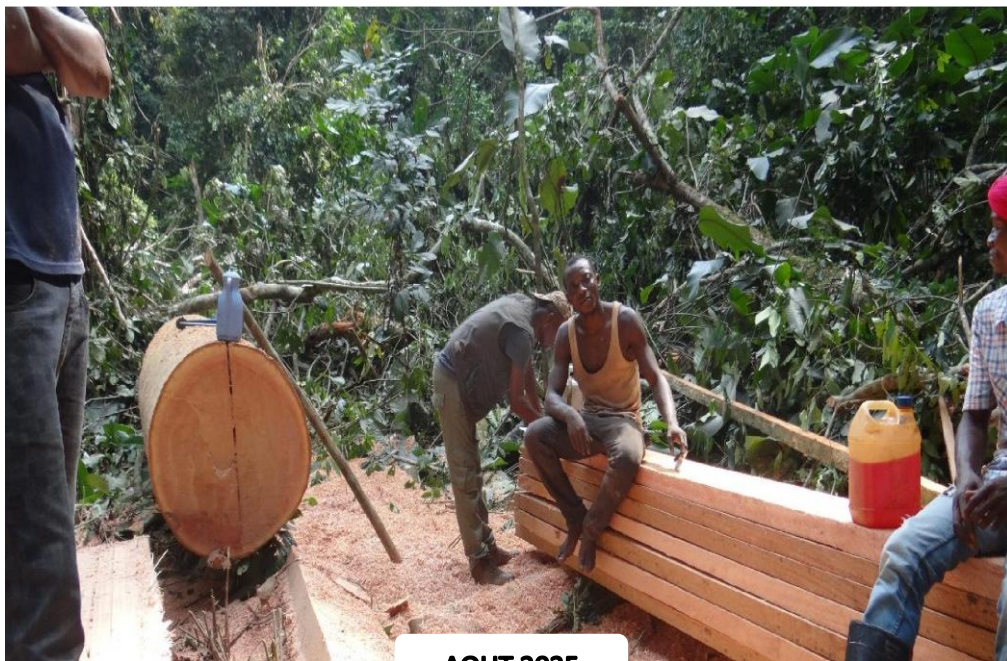


# *Manuel des procédures d'Observation Indépendante des Forêts*



**AOUT 2025**



## Abréviations

<b>AFI</b>	<i>Atlas Forestier Interactif</i>
<b>CCF</b>	<i>Contrat de concession forestière</i>
<b>GFW</b>	<i>Global Forest Watch</i>
<b>GPS</b>	<i>Global Positioning System</i>
<b>MEDD</b>	<i>Ministère de l'Environnement et Développement Durable</i>
<b>OGF</b>	<i>Observatoire de la Gouvernance Forestière</i>
<b>OI</b>	<i>Observateur Indépendant</i>
<b>OI FLEG</b>	<i>Observation Indépendante de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance</i>
<b>OPJ</b>	<i>Officier de Police Judiciaire</i>
<b>OSC</b>	<i>Organisation de la Société Civile</i>
<b>OTP</b>	<i>Open Timber Portal</i>
<b>PV</b>	<i>Procès-verbal</i>
<b>RDC</b>	<i>République Démocratique du Congo</i>
<b>WRI</b>	<i>World Resources Institute</i>



## Sommaire

### *Table des matières*

## Table des matières

1.	Introduction.....	10
1.1.	Objectifs du manuel.....	10
1.2.	Portée du manuel.....	11
1.3.	Définitions et acronymes.....	11
2.	Contexte.....	13
2.1.	Importance de la surveillance forestière indépendante.....	13
2.1.1.	Conservation de la biodiversité.....	13
2.1.2.	Lutte contre le changement climatique.....	13
2.1.3.	Préservation des droits des communautés locales.....	13
2.1.4.	Renforcement de la gouvernance.....	13
2.2.	Outils de collecte de données.....	14
2.2.1.	Atlas Forestier Interactif (AFI).....	14
2.2.2.	Global Forest Watch (GFW).....	14
2.2.3.	Open Timber Portal (OTP).....	15
3.	Responsabilités et Rôles.....	16
3.1.	L'observateur forestier.....	16
3.1.1.	Collecte de données sur le terrain.....	16
3.1.2.	Utilisation des outils de collecte de données.....	16
3.1.3.	Rapport d'observations.....	16
3.1.4.	Respect de l'éthique et des normes.....	16
3.2.	L'organisation de surveillance.....	17
3.2.1.	Formation des observateurs.....	17

3.2.2.	Coordination des opérations d'observation .....	17
3.2.3.	Gestion des données .....	17
3.3.	Coopération avec d'autres parties prenantes.....	17
3.3.1.	Autorités gouvernementales .....	17
3.3.2.	Organisations environnementales .....	18
3.3.3.	Communautés locales .....	18
3.3.4.	Autres observateurs indépendants .....	18
4.	Méthodologie d'Observation.....	19
4.1.	Planification de l'observation .....	20
4.2.	Préparation .....	20
4.3.	Collecte de données.....	20
4.3.1.	Collecte de données à distance .....	21
4.3.2.	Collecte de données sur le terrain .....	25
4.3.2.1.	Utilisation de protocoles d'observation .....	25
4.3.2.2.	Utilisation d'équipement de terrain.....	25
4.3.2.3.	Documenter les observations.....	27
4.4.	Gestion et stockage des données collectées.....	27
5.	Analyse et Rapport.....	29
5.1.	Analyse des données collectées.....	29
5.2.	Rédaction des rapports d'observation .....	29
5.3.	Soumission des rapports aux autorités compétentes .....	30
5.3.1.	Identification des autorités compétentes.....	30
5.3.2.	Communication formelle .....	30
5.3.3.	Suivi.....	31
5.3.4.	Partage avec le public .....	31
6.	Formation.....	32

6.1.	Formation des observateurs.....	32
6.1.1.	Curriculum de formation .....	32
6.1.2.	Formateurs qualifiés .....	32
6.1.3.	Formation pratique.....	32
6.1.4.	Évaluation continue .....	33
6.1.5.	Formation continue.....	33
6.1.6.	Évaluation sur le terrain.....	33
7.	Mesures de Sécurité et d'Éthique .....	34
7.1.	Sécurité des observateurs .....	34
7.1.1.	Évaluation des risques .....	34
7.1.2.	Équipement de sécurité.....	34
7.1.3.	Protocoles d'urgence .....	34
7.1.4.	Communication en temps réel .....	34
7.1.5.	Formation à la sécurité.....	35
7.2.	Respect de l'éthique.....	35
7.2.1.	Neutralité et impartialité.....	35
7.2.2.	Respect des droits de l'homme.....	35
7.2.3.	Intégrité des données .....	35
7.2.4.	Confidentialité .....	35
7.2.5.	Transparence.....	35
8.	Gestion de la Qualité et de la Conformité.....	37
8.1.	Assurance qualité des données .....	37
8.1.1.	Protocoles de collecte de données .....	37
8.1.2.	Formation des observateurs .....	37
8.1.3.	Supervision sur le terrain.....	37
8.1.4.	Vérification des données.....	37

8.1.5.	Révision par les pairs.....	37
8.2.	Conformité aux normes internationales.....	38
8.2.1.	Connaissance des normes .....	38
8.2.2.	Adhésion aux normes éthiques .....	38
8.2.3.	Documentation et rapports conformes.....	38
8.2.4.	Évaluation de la conformité.....	38
8.2.5.	Amélioration continue .....	38
9.	Amélioration Continue .....	39
9.1.	Évaluation et Rétroaction .....	39
9.1.1.	Évaluation des résultats .....	39
9.1.2.	Collecte de rétroaction.....	39
9.1.3.	Analyse des faiblesses .....	39
9.1.4.	Plan d'amélioration .....	39
9.2.	Mise à Jour du Manuel .....	39
9.2.1.	Examen régulier.....	40
9.2.2.	Révision par les pairs.....	40
9.2.3.	Intégration des meilleures pratiques .....	40
9.2.4.	Formation et communication.....	40
9.2.5.	Documentation des versions.....	40
10.	Cadre juridique d'application du manuel des procédures.....	41
11.	Annexes .....	43
11.1.	Quelques exemples des aspects clés à vérifier.....	43
11.2.	Check-list pour la préparation de la mission.....	44
11.3.	Exemples de formulaires de collecte de données.....	47



# 1. Introduction

*L'observation indépendante en République démocratique du Congo (RDC) dans le contexte de la gouvernance forestière fait référence à un processus de surveillance et de vérification des activités liées à l'exploitation des ressources forestières, principalement axé sur la forêt tropicale du bassin du Congo. Ce processus vise à accroître la transparence, la légalité et la durabilité de l'exploitation forestière en RDC.*

*En effet, la RDC abrite l'une des plus grandes étendues de forêt tropicale du monde, ce qui en fait un acteur clé dans la conservation de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, ces forêts sont également exposées à des menaces telles que la déforestation illégale, la surexploitation, la corruption et la faible application de la législation forestière.*

*Dans ce paysage, une gouvernance forestière efficace est cruciale pour assurer la conservation des forêts, la durabilité de l'exploitation forestière et les avantages socio-économiques pour les communautés locales et ainsi l'observation indépendante est un élément clé de cette gouvernance.*

*Enfin, l'introduction du manuel des procédures d'observation indépendantes des forêts est une section essentielle qui établit le contexte, les objectifs et les limites du manuel. Elle fournit également des définitions claires des termes et acronymes clés pour assurer une compréhension commune.*

## 1.1. Objectifs du manuel

*Le présent manuel a pour objectif de guider les observateurs forestiers, les organisations de surveillance et les parties prenantes impliquées dans le processus d'observation indépendante des forêts. Il vise à fournir des directives détaillées sur les procédures d'observation, en mettant particulièrement l'accent sur l'utilisation des outils de collecte de données et d'aide à la décision tels que l'Atlas Forestier Interactif, le Global Forest Watch (GFW) et l'Open Timber Portal (OTP).*

*Les principaux objectifs du manuel sont les suivants :*

- *Fournir des directives claires pour la collecte, l'analyse et la communication de données sur les forêts, en mettant l'accent sur l'objectivité et la transparence en vue d'améliorer la gouvernance forestière.*
- *Assurer la qualité et la cohérence des données collectées par différentes équipes d'observateurs.*
- *Faciliter la formation et la certification des observateurs.*
- *Promouvoir la conformité aux normes internationales et aux meilleures pratiques en matière d'observation forestière.*

## 1.2. Portée du manuel

*Ce manuel couvre l'ensemble du processus d'observation indépendante des forêts, de la planification initiale à l'analyse des données et à la rédaction des rapports. Les procédures décrites dans ce manuel sont conçues pour être applicables à divers contextes géographiques et environnementaux. Cependant, des adaptations locales peuvent être nécessaires pour tenir compte des particularités régionales.*

## 1.3. Définitions et acronymes

*Afin de garantir une compréhension commune de la terminologie utilisée dans ce manuel, voici quelques définitions et acronymes clés :*

- *Observation indépendante des forêts : Processus de collecte de données sur les forêts et de surveillance de leur état, mené par des acteurs externes et indépendants des autorités forestières gouvernementales ou des entreprises forestières. L'approche de l'OI consiste à recueillir, traiter et mettre à disposition des informations crédibles et vérifiables sur l'application et le respect des lois en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement.*
- *Observateur Indépendant : personne ou entité qui met en œuvre les activités d'observation indépendante des ressources naturelles.*

- *Atlas Forestier Interactif (AFI) : Un outil en ligne qui permet d'accéder à des informations cartographiques et à des données sur les forêts, y compris des données géospatiales, des informations sur la couverture forestière et d'autres ressources liées aux forêts.*
- *Global Forest Watch (GFW) : Une plateforme interactive qui fournit des données et des informations en temps réel sur la déforestation, la dégradation des forêts, et d'autres aspects liés à la gestion des forêts à l'échelle mondiale.*
- *Open Timber Portal (OTP) : outil visant à promouvoir la transparence et la légalité dans le commerce mondial du bois et des produits forestiers*
- *Parties prenantes : Les individus, les groupes, les organisations ou les gouvernements qui ont un intérêt dans la gestion et la conservation des ressources forestières.*
- *Normes internationales : Les lignes directrices et les normes établies au niveau international pour l'observation forestière, visant à garantir des pratiques éthiques, objectives et transparentes.*
- *Surveillance : ensemble d'activités relatives à l'observation et au suivi des activités de gestion des ressources naturelles et de l'environnement.*

## 2. Contexte

### 2.1. Importance de la surveillance forestière indépendante

*La surveillance forestière indépendante est une composante vitale de la gestion durable des ressources forestières. Elle revêt une importance cruciale pour plusieurs raisons :*

#### 2.1.1. Conservation de la biodiversité

*Les forêts abritent une grande diversité de flore et de faune, dont de nombreuses espèces sont menacées. La surveillance indépendante contribue à prévenir la déforestation illégale, la dégradation des écosystèmes forestiers et la protection des habitats naturels.*

#### 2.1.2. Lutte contre le changement climatique

*Les forêts jouent un rôle majeur dans la capture du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) atmosphérique. La déforestation et la dégradation forestière sont des contributeurs significatifs au changement climatique. La surveillance forestière indépendante aide à lutter contre ces phénomènes en identifiant et en signalant les activités préjudiciables à l'environnement.*

#### 2.1.3. Préservation des droits des communautés locales

*De nombreuses communautés dépendent des ressources forestières pour leur subsistance. La surveillance indépendante garantit que les droits de ces communautés sont respectés et que les activités forestières ne les désavantagent pas.*

#### 2.1.4. Renforcement de la gouvernance

*La surveillance forestière indépendante contribue à améliorer la transparence et la responsabilité dans le secteur forestier. Elle réduit le risque de corruption et favorise une meilleure gestion des ressources naturelles.*

## 2.2. Outils de collecte de données

*Pour atteindre ces objectifs importants de surveillance forestière, plusieurs outils de collecte de données sont disponibles, dont trois des plus remarquables sont l'Atlas Forestier Interactif (AFI), le Global Forest Watch (GFW) et l'Open Timber Portal.*

### 2.2.1. Atlas Forestier Interactif (AFI)

*L'Atlas Forestier Interactif est une plateforme en ligne qui offre un accès à une variété de données et d'informations liées aux forêts. Ses fonctionnalités comprennent :*

- *Cartes interactives qui affichent des données géo spatiales sur la couverture forestière, les concessions forestières, et d'autres éléments.*
- *Informations sur la biodiversité et la distribution des espèces.*
- *Données sur les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation.*
- *Outils pour la création de rapports personnalisés.*

*L'AFI permet aux observateurs de collecter des données sur l'état des forêts, de surveiller les changements au fil du temps et de partager ces informations avec le public.*

### 2.2.2. Global Forest Watch (GFW)

*Global Forest Watch est une plateforme interactive mondiale qui fournit des informations en temps réel sur la déforestation, la dégradation forestière et d'autres aspects liés à la gestion des forêts. Ses fonctionnalités incluent :*

- *Cartes dynamiques qui suivent les changements de couverture forestière en temps réel.*
- *Alertes de déforestation permettant de réagir rapidement aux activités illégales.*
- *Données sur la gestion des terres, les concessions forestières et les droits fonciers.*

- *Outils de suivi de l'utilisation des terres.*

*Le GFW est un outil puissant pour surveiller et signaler les activités forestières non durables, fournissant une source précieuse d'informations pour les observateurs indépendants.*

### **2.2.3. Open Timber Portal (OTP)**

*Le portail Open Timber (Open Timber Portal, OTP) est une initiative visant à promouvoir la transparence et la légalité dans le commerce mondial du bois et des produits forestiers. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui offre un accès à des informations sur le bois et ses dérivés, en mettant particulièrement l'accent sur la légalité et la durabilité de ces produits. L'OTP est une initiative collaborative qui implique divers acteurs, dont les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, dans le but d'améliorer la gouvernance forestière et de lutter contre l'abattage illégal.*

*Ces outils, parmi d'autres, offrent une capacité considérable d'observation et de surveillance des forêts, contribuant ainsi à la conservation, à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des droits des communautés locales. Cette section du manuel expose brièvement ces outils, mais des détails plus précis sur leur utilisation seront fournis dans les sections ultérieures du manuel.*

## 3. Responsabilités et Rôles

*Cette section du manuel clarifie les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus d'observation forestière indépendante, du rôle de l'observateur forestier à la collaboration avec d'autres parties prenantes.*

### 3.1. L'observateur forestier

*L'observateur forestier est le pilier central du processus d'observation indépendante des forêts. Ses responsabilités et rôles clés comprennent :*

#### 3.1.1. Collecte de données sur le terrain

*L'observateur forestier est responsable de la collecte de données sur l'état des forêts, des activités associées et des menaces potentielles. Cela peut inclure la prise de photographies, la collecte d'échantillons, la mesure de paramètres environnementaux, et l'utilisation d'outils tels que GPS pour géolocaliser les observations.*

#### 3.1.2. Utilisation des outils de collecte de données

*L'observateur forestier doit être formé à l'utilisation d'outils comme l'Atlas Forestier Interactif (AFI) et le Global Forest Watch (GFW). Cela inclut la capacité à interpréter les données cartographiques, à rapporter des informations précises et à suivre les protocoles de collecte de données.*

#### 3.1.3. Rapport d'observations

*L'observateur forestier est chargé de rédiger des rapports détaillés sur les observations recueillies, en incluant des informations sur la date, le lieu, les coordonnées géographiques, et d'autres détails pertinents. Ces rapports serviront de base pour l'analyse ultérieure.*

#### 3.1.4. Respect de l'éthique et des normes

*Les observateurs forestiers doivent suivre des principes éthiques stricts, y compris l'objectivité, la transparence, l'intégrité et l'impartialité. Ils ne doivent pas se laisser influencer par des intérêts extérieurs et doivent respecter les lois et réglementations locales.*

### 3.2. L'organisation de surveillance

*L'organisation de surveillance est l'entité responsable de la coordination des activités d'observation indépendante des forêts. Ses responsabilités incluent :*

#### 3.2.1. Formation des observateurs

*L'organisation de surveillance doit fournir une formation adéquate aux observateurs, couvrant l'utilisation des outils de collecte de données, les protocoles d'observation, les normes éthiques, et d'autres compétences nécessaires.*

#### 3.2.2. Coordination des opérations d'observation

*L'organisation de surveillance doit planifier et coordonner les missions d'observation, en tenant compte des priorités, des zones géographiques, et des ressources disponibles.*

#### 3.2.3. Gestion des données

*Elle est responsable de la gestion, du stockage et de l'analyse des données collectées, en veillant à ce qu'elles soient accessibles et utilisables pour des rapports ultérieurs.*

### 3.3. Coopération avec d'autres parties prenantes

*La coopération avec d'autres parties prenantes est essentielle pour le succès de l'observation indépendante des forêts. Cela inclut :*

#### 3.3.1. Autorités gouvernementales

*Collaborer avec les autorités gouvernementales en charge de la gestion forestière pour échanger des informations et favoriser la transparence.*

### 3.3.2. Organisations environnementales

*Travailler en partenariat avec des organisations environnementales pour renforcer les actions de conservation et les efforts de plaidoyer.*

### 3.3.3. Communautés locales

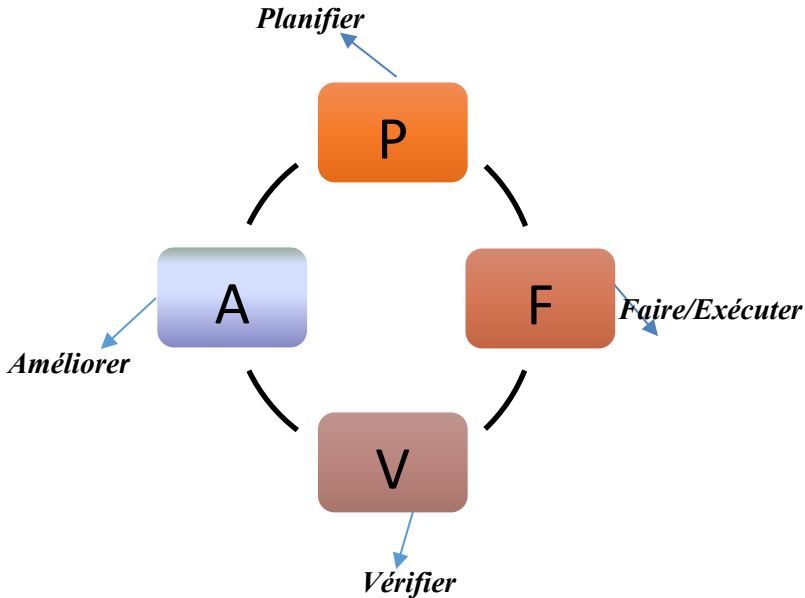
*Établir des relations de confiance avec les communautés locales pour garantir le respect de leurs droits et intégrer leurs connaissances traditionnelles dans les activités d'observation.*

### 3.3.4. Autres observateurs indépendants

*Coopérer avec d'autres groupes ou organisations engagées dans l'observation forestière indépendante pour partager des ressources et des informations. La clarté des rôles et des responsabilités, ainsi que la collaboration avec d'autres acteurs, sont essentielles pour garantir l'efficacité et l'objectivité de l'observation indépendante des forêts.*

## 4. Méthodologie d'Observation

*La méthodologie d'observation est le cœur du processus d'observation indépendante des forêts. Cette section détaille les étapes clés en mettant l'accent sur l'utilisation des outils comme l'AFI, le GFW et l'OTP.*



*L'exécution d'une mission de monitoring fait toujours l'objet de perpétuelles améliorations. Ce qui implique une attention particulière des observateurs dans toutes les phases de la mise en œuvre de l'Observation indépendante pour avoir le retour d'information pour limiter les erreurs de jugement de faits, mais les contestations qui peuvent en découler après la publication des observations.*

*Ces étapes sont notamment la planification, la préparation, exécution de la mission, analyse et traitement de données, contrôle qualité, validation du rapport et publication.*

#### 4.1. Planification de l'observation

*La planification de l'observation est une étape cruciale pour garantir le succès de la mission d'observation. Cette étape permet de ressortir les objectifs définis par la réglementation, mais aussi d'avoir les informations sur les différentes provinces (sécurité, données d'exploitation, Arrêté 102 sur le contrôle forestier, liste des titres, Atlas forestier, protocole d'accord avec l'administration etc.). A la fin de cette, il en ressort un calendrier de planification qui doit être pris en compte par toutes les parties prenantes.*

#### 4.2. Préparation

*C'est une phase cruciale qui permet de préciser les objectifs spécifiques de l'observation, comme la surveillance de la déforestation, la vérification de la conformité aux lois forestières, ou l'évaluation des impacts sur la biodiversité. De manière pratique, il s'agit notamment de :*

- *La sélection des zones d'observation : Identifiez les zones géographiques prioritaires en fonction des objectifs de l'observation. Ceci peut être basé sur des facteurs tels que la vulnérabilité des écosystèmes forestiers, les rapports antérieurs de déforestation, ou les activités forestières présumées illégales.*
- *La préparation logistique : Organisez les ressources nécessaires, y compris le personnel, le matériel, et la logistique de terrain, tels que les moyens de transport, l'hébergement, et l'alimentation.*

*Il est conseillé d'avoir une check-list pour la préparation des matériels et de documents qui seront utiles lors de la phase de collecte de données. Tous ces éléments doivent figurer dans **les termes de référence** qui constituent le livrable pour cette phase.*

#### 4.3. Collecte de données

[20]

*La collecte de données se fait de deux manières à savoir la collecte de données à distance et la collecte de données de terrain.*

#### **4.3.1. Collecte de données à distance**

*La collecte de données se fait au bureau de l'Observateur Indépendant à l'aide des outils d'aide à la décision, qui sont Atlas Forestier, Global Forest Watch et Open Timber Portal.*

##### **4.3.1.1. Utilisation de l'Atlas Forestier Interactif (AFI)**

*L'Atlas Forestier Interactif est une plateforme en ligne qui offre un accès à une variété de données et d'informations liées aux forêts. Il permet aux observateurs de collecter des données sur l'état des forêts, de surveiller les changements au fil du temps et de partager ces informations avec le public.*

*Comment l'Atlas forestier peut aider un observateur indépendant à faire une bonne revue documentaire à différente échelle de la concession forestière ?*

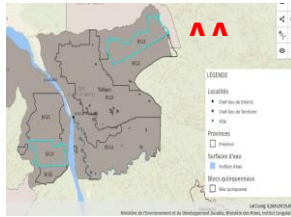
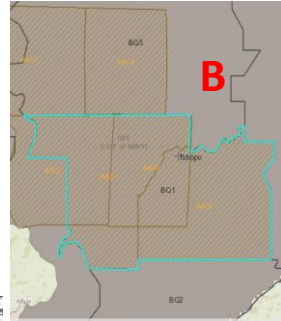
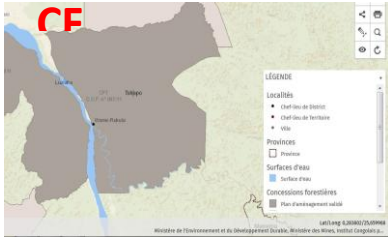
*L'AFI est un outil précieux pour compléter la collecte de données sur le terrain. Ses utilisations peuvent inclure :*

##### **❖ Accès aux données cartographiques**

*Utilisez l'AFI pour consulter des cartes interactives qui montrent la couverture forestière, les limites des concessions, et d'autres données géo spatiales pertinentes.*

##### **❖ Vérification des informations terrain**

*Comparez les données recueillies sur le terrain avec les informations disponibles sur l'AFI pour vérifier la conformité et la précision des observations. La figure 2 ci –dessous présente un cas pratique de l'utilisation de l'AFI à l'échelle d'une concession forestière aménagée (Concession forestière, bloc d'aménagement quinquennal et une assiette annuelle de coupe).*



All (10) Data (7) Documents (1) Apps & Maps (2)

Filters Reset 1 - 5 of 5 Relevance Grid List More

Tag: Rdc x

Location + 0

Find address or place Q

Results: 5

Kisangani +

Kigali City +

Bujumbura +

Mbuji-Maji +

Filter as map moves

Type ^

Filter options

Feature Service (7)

Web Map (2)

PDF (1)

Tag ^

---

Map

**Foret Communautaire**  
 Ministère de l'Environnement et Développement Durable  
 Concessions forestières des communautés locales en RDC

Type: Web Map Date updated: 10/19/2022  
 Tags: Atlas forestier RDC, Foret communautaire Date created: 7/12/2018

---

Dataset

**Permis artisanal de coupe de bois annuelle**  
 Espace attribué à un exploitant pour l'exploitation artisanale de bois d'oeuvre

Type: Feature Service Date updated: 12/18/2023  
 Tags: aménagement forestier, Bassin du Congo, Atlas fores... Date created: 9/28/2023

---

Dataset

**Contrat de Concession Forestière**  
 Limites des forêts de production permanente attribuées aux exploitants forestiers industriels

Type: Feature Service Date updated: 12/18/2023

### 4.3.1.2. Utilisation du Global Forest Watch (GFW)

*Global Forest Watch est une plateforme interactive mondiale qui fournit des informations en temps réel sur la déforestation, la dégradation forestière et d'autres aspects liés à la gestion des forêts. C'est un outil puissant pour surveiller et signaler les activités forestières non durables, fournissant une source précieuse d'informations pour les observateurs indépendants.*

*Ses utilisations incluent :*

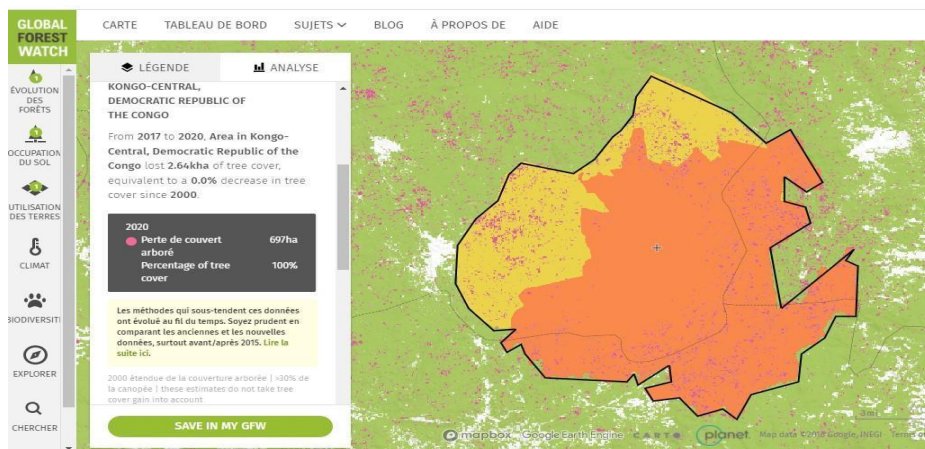
#### ❖ **Surveillance de la déforestation en temps réel**

*Pour suivre les changements de couverture forestière et pour recevoir des alertes en cas de déforestation suspecte.*

#### ❖ **Analyse de données historiques**

*Explorez les données historiques du GFW pour évaluer les tendances de déforestation dans la région d'observation.*

*Les figures ci-dessous montrent comment GFW peut aider à collecter les informations à distance.*



Visualisation de l'espace au bureau et Suivi périodique des pertes du couvert arboré



**Forest Watcher:** délimitation des zones d'intérêts pour recevoir les alertes de déforestation instantanées

Validation des causes des alertes et des acteurs impliqués via des missions

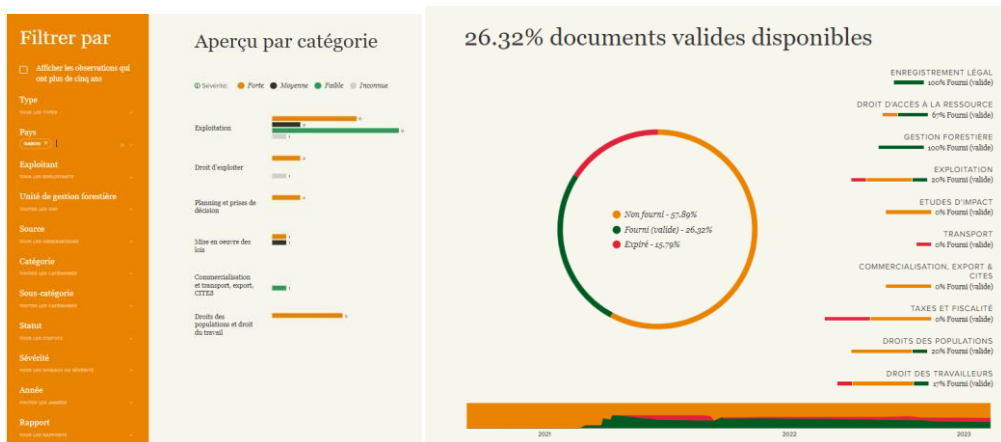
#### 4.3.1.3. Utilisation de l'OTP

*Le portail Open Timber (Open Timber Portal, OTP) est une initiative visant à promouvoir la transparence et la légalité dans le commerce mondial du bois et des produits forestiers. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui offre un accès à des informations sur le bois et ses dérivés, en mettant particulièrement l'accent sur la légalité et la durabilité de ces produits. L'OTP est une initiative collaborative qui implique divers acteurs, dont les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, dans le but d'améliorer la gouvernance forestière et de lutter contre l'abattage illégal.*

*Ces outils, parmi d'autres, offrent une capacité considérable d'observation et de surveillance des forêts, contribuant ainsi à la conservation, à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des droits des communautés locales.*

- *Le stockage des données historiques suivant leur sévérité et récurrence permet de consulter les antécédents des exploitants ciblés*

- *Construction d'un itinéraire d'une mission d'enquête : Analyse documentaire préalable avant la descente sur le terrain*
- *Standardisation des cas d'illégalités pour exploitation par les importateurs en Europe et USA pour la diligence raisonnée*



### 4.3.2. Collecte de données sur le terrain

*La collecte de données sur le terrain est l'une des étapes les plus critiques de l'observation. Elle comprend :*

#### 4.3.2.1. Utilisation de protocoles d'observation

*Suivez des protocoles d'observation clairement définis pour garantir la cohérence des données collectées. Cela peut inclure des méthodes de relevé, des fiches de collecte de données, et des formulaires standardisés<sup>1</sup>.*

#### 4.3.2.2. Utilisation d'équipement de terrain

*Utilisez des équipements tels que des GPS, des appareils photo, des jumelles, des batteries externes pour recharger les téléphones et des instruments de mesure pour recueillir des données précises. Pour les points GPS, vous pouvez vous référer au manuel de l'utilisateur qui*

<sup>1</sup> Voir annexe 2

accompagne votre GPS ou aux diverses ressources disponibles sur Internet.




Figure 1 : Photo prise lors d'une mission conjointe dans la province de Mongala


**TIMBETER** Solutions ▾ À propos de Projets Blog Contact 🌐 Français ▾ [Se connecter](#)


## Timbeter Log Counter est un outil facile pour compter les billets avec votre téléphone portable

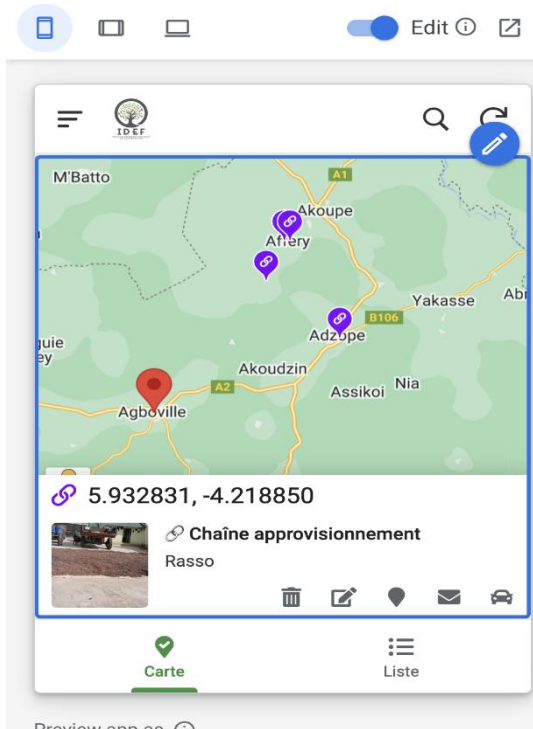
Comptez les billets dans une pile, sur un camion ou dans un conteneur avec notre intelligence artificielle de pointe. Gérez les données digital avec notre plateforme de stockage cloud.

[Essayez gratuitement](#) [Demander une démo](#)

 [Télécharger sur Google Play](#)



Measurement details		Count again
Counter: 3	Type: Incoming	
Tree species: Pine	Quality: Sawlog	
Log count: 87	Log length: 2.70m	



#### 4.3.2.3. Documenter les observations

*Prenez des notes détaillées, des photographies et, si nécessaire, des échantillons pour documenter les observations. Incluez des informations sur la date, l'heure, les conditions météorologiques, et la localisation géographique.*

#### 4.4. Gestion et stockage des données collectées

*La gestion et le stockage des données collectées sont essentiels pour leur utilisation future. Cela comprend :*

##### **a. Création de bases de données**

*Organisez les données collectées dans une base de données structurée, en incluant des métadonnées pour faciliter la recherche et l'analyse.*

[27]

### ***b. Sauvegarde des données***

*Assurez-vous de disposer de mécanismes de sauvegarde fiables pour éviter la perte de données en cas de défaillance des systèmes.*

*Quelques dispositions à prendre pour ne pas perdre les données de terrain :*

- Télécharger toutes les photos sur un ordinateur et les sauvegarder sur un disque dur externe ou un deuxième ordinateur avec un nom se rapportant à la mission de terrain*
- Télécharger toutes les données GPS sur un ordinateur et les sauvegarder sur un disque dur externe.*

### ***c. Analyse des données***

*Utilisez des logiciels d'analyse de données pour interpréter les résultats de l'observation et produire des rapports significatifs.*

## 5. Analyse et Rapport

*Cette section du manuel se penche sur l'analyse des données collectées, la rédaction des rapports d'observation et la procédure de soumission des rapports aux autorités compétentes.*

### 5.1. Analyse des données collectées

*L'analyse des données collectées est une étape cruciale qui permet de tirer des conclusions significatives à partir des informations recueillies.*

*Voici les étapes clés de cette analyse :*

- a. Compilation des données :** Centralisez toutes les données collectées dans une base de données structurée, en veillant à ce qu'elles soient bien organisées et documentées.*
- b. Validation des données :** Vérifiez la qualité et l'intégrité des données pour éliminer les erreurs potentielles. Les incohérences ou les données suspectes doivent être vérifiées sur le terrain si nécessaire.*
- c. Analyse statistique :** Si approprié, effectuez des analyses statistiques pour identifier des tendances, des corrélations ou des modèles significatifs dans les données. Ces analyses peuvent contribuer à étayer les conclusions de l'observation.*
- d. Interprétation des résultats :** Interprétez les résultats de manière objective, en identifiant les implications des observations pour la gestion forestière ou la conservation. Cela peut inclure des évaluations des risques, des impacts sur la biodiversité, ou des activités non conformes à la réglementation.*

### 5.2. Rédaction des rapports d'observation

*La rédaction des rapports est un élément essentiel pour communiquer les résultats de l'observation de manière claire et impartiale.*

*Voici les étapes clés de la rédaction des rapports :*

- ***Structure du rapport***

*Élaborez une structure de rapport claire qui inclut une introduction, une description de la méthodologie, les résultats de l'observation, des analyses, des recommandations et des conclusions.*

- **Objectivité et impartialité**

*Rédigez le rapport de manière objective, impartiale et factuelle, en évitant les opinions ou les conjectures. Les résultats doivent être basés sur des preuves solides.*

- **Recommandations**

*Incluez des recommandations spécifiques pour les actions à entreprendre, que ce soit en matière de conservation, de réglementation forestière ou d'autres domaines pertinents.*

- **Preuves et documentation**

*Appuyez vos conclusions avec des preuves tangibles, telles que des photographies, des données géo spatiales, des notes de terrain et d'autres documents de support.*

### 5.3. Soumission des rapports aux autorités compétentes

*La soumission des rapports aux autorités compétentes est une étape clé pour que les résultats de l'observation aient un impact. Voici les étapes clés de cette procédure :*

#### 5.3.1. Identification des autorités compétentes

*Identifiez les autorités gouvernementales ou les organisations responsables de la réglementation forestière et de la conservation dans la région d'observation.*

#### 5.3.2. Communication formelle

*Communiquez formellement avec les autorités en soumettant le rapport d'observation, en fournissant des informations de contact et en demandant une confirmation de réception.*

### 5.3.3. Suivi

*Assurez-vous de suivre le processus pour vous assurer que les autorités examinent le rapport et prennent des mesures appropriées en réponse à vos recommandations.*

### 5.3.4. Partage avec le public

*Lorsque cela est possible, partagez les rapports d'observation avec le public ou des parties prenantes intéressées pour favoriser la transparence et la sensibilisation.*

*La phase d'analyse et de rédaction des rapports est cruciale pour donner un sens aux données collectées et pour informer les autorités compétentes et le public. Une rédaction précise, objective et documentée est essentielle pour garantir l'impact des observations.*

## 6. Formation

*La formation des observateurs est cruciale pour garantir la qualité et la compétence des individus chargés de mener des opérations d'observation indépendante des forêts. Cette section du manuel explique comment former les observateurs.*

### 6.1. Formation des observateurs

*La formation des observateurs est un processus essentiel pour les préparer à des missions d'observation réussies. Voici les étapes clés de la formation :*

#### 6.1.1. Curriculum de formation

*Élaborez un curriculum de formation complet qui couvre les domaines suivants :*

- *Utilisation des outils de collecte de données, y compris l'AFI, le GFW et l'OTP*
- *Protocoles d'observation sur le terrain.*
- *Normes éthiques et déontologiques.*
- *Communication et rédaction de rapports.*
- *Gestion des données collectées.*

#### 6.1.2. Formateurs qualifiés

*Assurez-vous que les formateurs possèdent une expertise dans les domaines pertinents. Les formateurs doivent être capables de fournir des informations précises et de transmettre des compétences pratiques.*

#### 6.1.3. Formation pratique

*La formation devrait inclure des exercices pratiques sur le terrain, en utilisant les outils et les protocoles d'observation. Cela permettra aux observateurs de s'exercer à la collecte de données réelles.*

#### 6.1.4. Évaluation continue

*Évaluez régulièrement les compétences des observateurs tout au long de la formation. Cela peut se faire à travers des examens, des simulations, et des évaluations sur le terrain.*

#### 6.1.5. Formation continue

*Offrez des opportunités de formation continue pour permettre aux observateurs de rester à jour avec les nouvelles technologies, les meilleures pratiques et les évolutions dans le domaine de l'observation forestière.*

#### 6.1.6. Évaluation sur le terrain

*Les observateurs devraient effectuer une mission d'observation supervisée pour démontrer leur capacité à appliquer les compétences acquises pendant la formation.*



*Figure 2 : Mission pédagogique dans une concession forestière en 2019 avec les nouveaux observateurs formés*

## 7. Mesures de Sécurité et d'Éthique

*La sécurité des observateurs et le respect de l'éthique sont des éléments fondamentaux de l'observation indépendante des forêts. Cette section du manuel met en avant les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et l'éthique tout au long du processus d'observation.*

### 7.1. Sécurité des observateurs

*Lorsque des observateurs travaillent sur le terrain, leur sécurité est une priorité essentielle. Voici les mesures de sécurité à mettre en place :*

#### 7.1.1. Évaluation des risques

*Avant de commencer une mission d'observation, effectuez une évaluation des risques pour identifier les dangers potentiels liés à la zone d'observation, tels que la présence de faune sauvage, les conditions météorologiques extrêmes, ou les conflits locaux.*

#### 7.1.2. Équipement de sécurité

*Fournissez aux observateurs l'équipement de sécurité approprié, tel que des vêtements adaptés, des kits de premiers secours, des moyens de communication d'urgence et, si nécessaire, une formation à l'utilisation de ces équipements.*

#### 7.1.3. Protocoles d'urgence

*Élaborez des protocoles d'urgence pour faire face à des situations imprévues, comme des accidents, des incidents de sécurité ou des urgences médicales. Assurez-vous que les observateurs connaissent ces protocoles.*

#### 7.1.4. Communication en temps réel

*Établissez des mécanismes de communication en temps réel entre les observateurs et leur base, afin de pouvoir être informés des situations sur le terrain et de fournir de l'aide si nécessaire.*

### 7.1.5. Formation à la sécurité

*Avant de commencer les missions d'observation, assurez-vous que les observateurs ont suivi une formation sur la sécurité en milieu forestier, y compris la gestion des risques liés à la faune, à la météo, et aux conflits potentiels.*

## 7.2. Respect de l'éthique

*Le respect de l'éthique est un principe fondamental de l'observation indépendante des forêts pour garantir l'intégrité du processus. Voici les points clés pour respecter l'éthique :*

### 7.2.1. Neutralité et impartialité

*Les observateurs doivent maintenir une position neutre et impartiale, en évitant tout parti pris ou conflit d'intérêts. Les résultats de l'observation ne doivent pas être influencés par des pressions externes.*

### 7.2.2. Respect des droits de l'homme

*L'observation doit respecter les droits de l'homme et les droits des communautés locales, en particulier en ce qui concerne la consultation, le consentement et la préservation des droits de propriété et d'accès aux ressources.*

### 7.2.3. Intégrité des données

*Les données collectées doivent être authentiques et précises. Il est essentiel de documenter les sources de données, d'éviter la manipulation des données et de signaler tout acte de corruption ou de fraude.*

### 7.2.4. Confidentialité

*Respectez la confidentialité des informations sensibles recueillies au cours de l'observation, notamment les informations personnelles et les sources d'informations.*

### 7.2.5. Transparence

*Faites preuve de transparence en documentant les méthodes d'observation, les protocoles, et les sources de financement. Les rapports d'observation doivent également être accessibles au public, dans la mesure du possible.*

*La sécurité des observateurs et le respect de l'éthique sont essentiels pour garantir que l'observation des forêts est menée de manière responsable, crédible et conforme aux normes internationales. Cette section du manuel met en avant ces principes fondamentaux pour la réalisation d'observations de qualité.*

## 8. Gestion de la Qualité et de la Conformité

*La gestion de la qualité et de la conformité est essentielle pour s'assurer que les données collectées lors de l'observation indépendante des forêts sont fiables, précises et conformes aux normes internationales. Cette section du manuel aborde ces deux aspects.*

### 8.1. Assurance qualité des données

*L'assurance qualité des données vise à garantir la fiabilité des informations collectées pendant les opérations d'observation. Voici les étapes clés pour assurer la qualité des données :*

#### 8.1.1. Protocoles de collecte de données

*Établissez des protocoles de collecte de données précis et clairs pour guider les observateurs sur la manière de collecter des informations de manière cohérente et standardisée.*

#### 8.1.2. Formation des observateurs

*Fournissez une formation approfondie aux observateurs pour les sensibiliser aux protocoles de collecte de données, aux techniques de mesure, et à la documentation précise.*

#### 8.1.3. Supervision sur le terrain

*Assurez-vous que des superviseurs qualifiés accompagnent les observateurs sur le terrain pour vérifier que les protocoles sont suivis et pour fournir des conseils en temps réel.*

#### 8.1.4. Vérification des données

*Effectuez des contrôles de qualité réguliers sur les données collectées, en vérifiant leur cohérence, leur précision, et leur conformité aux protocoles établis.*

#### 8.1.5. Révision par les pairs

*Faites réviser les données par des pairs ou des experts indépendants pour évaluer leur qualité et leur objectivité.*

## 8.2. Conformité aux normes internationales

*La conformité aux normes internationales est cruciale pour garantir la crédibilité des opérations d'observation. Voici les points clés pour assurer cette conformité :*

### 8.2.1. Connaissance des normes

*Assurez-vous que les observateurs et les équipes de surveillance sont informés des normes internationales pertinentes pour l'observation indépendante des forêts.*

### 8.2.2. Adhésion aux normes éthiques

*Garantissez que les opérations d'observation sont menées conformément aux normes éthiques internationalement reconnues, telles que l'objectivité, la transparence, et l'impartialité.*

### 8.2.3. Documentation et rapports conformes

*Assurez-vous que la documentation des opérations d'observation et les rapports finaux respectent les formats et les exigences conformes aux normes internationales.*

### 8.2.4. Évaluation de la conformité

*Effectuez des évaluations régulières de la conformité aux normes internationales en utilisant des indicateurs spécifiques pour mesurer les progrès.*

### 8.2.5. Amélioration continue

*Mettez en place un processus d'amélioration continue pour maintenir et renforcer la conformité aux normes internationales au fil du temps. La gestion de la qualité et de la conformité est essentielle pour s'assurer que les résultats de l'observation sont crédibles et utilisables pour la conservation des forêts, la gestion des ressources naturelles, et la prise de décision. Cette section du manuel met en avant ces processus importants pour garantir des opérations d'observation efficaces.*

## 9. Amélioration Continue

*L'amélioration continue est un processus essentiel pour maintenir et renforcer l'efficacité de l'observation indépendante des forêts au fil du temps. Cette section du manuel explore deux aspects clés de l'amélioration continue : l'évaluation et la rétroaction, ainsi que la mise à jour du manuel.*

### 9.1. Évaluation et Rétroaction

*L'évaluation et la rétroaction sont des moyens essentiels pour évaluer la qualité et l'efficacité des opérations d'observation et pour identifier les domaines nécessitant des améliorations. Voici comment procéder :*

#### 9.1.1. Évaluation des résultats

*Évaluez régulièrement les résultats des opérations d'observation pour mesurer l'impact des observations sur la conservation des forêts, la réglementation forestière, ou d'autres domaines pertinents.*

#### 9.1.2. Collecte de rétroaction

*Recueillez des rétroactions des observateurs, des membres de l'organisation de surveillance, des parties prenantes et des autorités compétentes. Ces retours d'expérience peuvent fournir des informations précieuses pour améliorer les processus.*

#### 9.1.3. Analyse des faiblesses

*Identifiez les domaines où des faiblesses ont été observées et les problèmes qui ont été rencontrés lors des opérations d'observation.*

#### 9.1.4. Plan d'amélioration

*Élaborez un plan d'amélioration basé sur les résultats de l'évaluation et de la rétroaction. Identifiez des mesures spécifiques à prendre pour renforcer l'efficacité de l'observation.*

### 9.2. Mise à Jour du Manuel

*La mise à jour du manuel est essentielle pour garantir que les observateurs disposent des informations les plus récentes et des meilleures pratiques pour mener des opérations d'observation. Voici comment procéder :*

### 9.2.1. Examen régulier

*Menez des examens réguliers du manuel pour vous assurer qu'il est à jour par rapport aux dernières normes, technologies, et réglementations.*

### 9.2.2. Révision par les pairs

*Faites réviser le manuel par des pairs, des experts externes, ou d'autres organisations de surveillance indépendante des forêts pour obtenir des commentaires et des recommandations.*

### 9.2.3. Intégration des meilleures pratiques

*Intégrez les meilleures pratiques identifiées lors des évaluations et des rétroactions dans le manuel, en veillant à ce que les procédures et les protocoles soient actualisés.*

### 9.2.4. Formation et communication

*Assurez-vous que les observateurs et les membres de l'organisation de surveillance sont formés sur les mises à jour du manuel et qu'ils en comprennent les changements.*

### 9.2.5. Documentation des versions

*Documentez clairement les différentes versions du manuel, en indiquant les dates de révision et les changements apportés.*

*L'amélioration continue garantit que l'observation indépendante des forêts reste pertinente, efficace et conforme aux normes les plus élevées. En incorporant les retours d'expérience et en actualisant régulièrement le manuel, vous contribuerez à renforcer l'impact de ces opérations sur la conservation des forêts et la gestion durable des ressources forestières.*

## 10. Cadre juridique d'application du manuel des procédures

*Le cadre juridique pour le manuel des procédures d'observation indépendante des forêts en RDC peut être complexe et dépend de plusieurs lois et réglementations nationales et internationales.*

*Ci-dessous, quelques-unes des principales sources de référence pour le cadre juridique lié à l'observation indépendante des forêts en RDC :*

- **Loi forestière nationale** : La RDC possède une législation nationale qui régit les activités forestières. La loi forestière établit les principes et les réglementations qui encadrent l'exploitation, la gestion et la conservation des ressources forestières.
- **Règlements forestiers** : Les règlements forestiers complètent la loi forestière en définissant les procédures et les exigences spécifiques pour l'octroi de concessions forestières, la gestion des forêts, la récolte du bois et d'autres activités liées aux ressources forestières.
- **Accords internationaux** : La RDC est signataire de plusieurs accords internationaux liés à la gestion forestière et de la biodiversité
- **Droits des communautés locales** : Le cadre juridique devrait également prendre en compte les droits des communautés locales qui dépendent des ressources forestières pour leur subsistance. Les lois et réglementations relatives aux droits fonciers et aux droits des peuples autochtones sont essentielles à considérer.
- **Protection de l'environnement et de la biodiversité** : Les lois et réglementations environnementales, y compris celles relatives à la protection de la biodiversité et à la gestion des aires protégées, peuvent avoir un impact sur les activités forestières et l'observation indépendante.
- **Loi sur la transparence et la lutte contre la corruption** : Les lois nationales et les initiatives internationales de lutte contre la corruption peuvent être importantes pour garantir la transparence dans le secteur forestier.

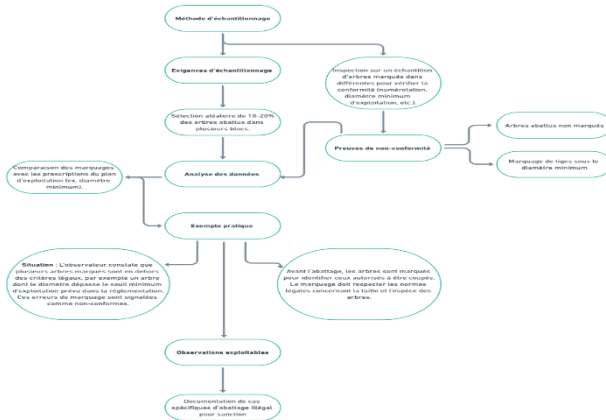
- *Accords bilatéraux* : Des accords bilatéraux entre la RDC et d'autres pays ou organisations internationales peuvent également avoir des implications sur la gestion forestière et l'observation indépendante.

# 11. Annexes

Les annexes fournissent des informations complémentaires et des ressources pour soutenir l'ensemble du manuel.

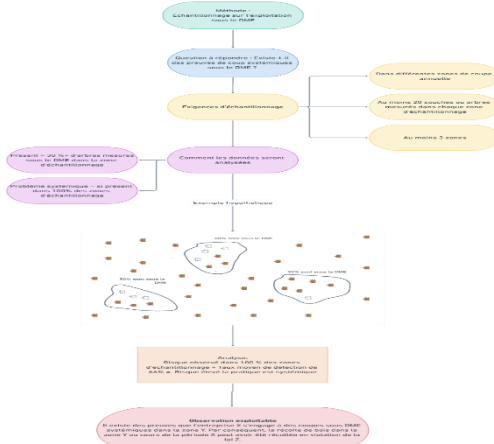
## 11.1. Quelques exemples des aspects clés à vérifier

### Marquage de bois



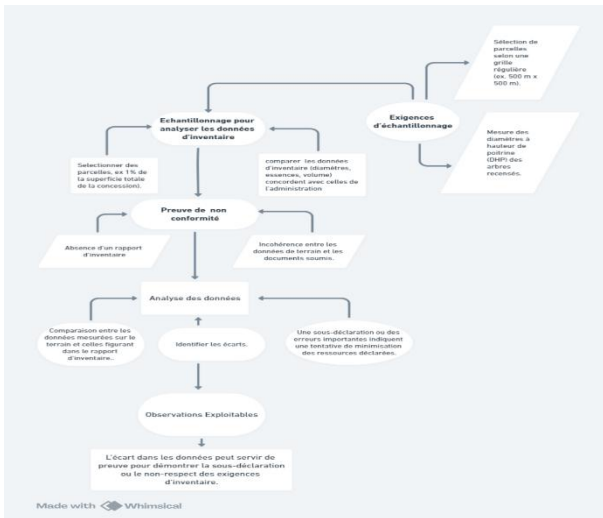
Made with Whimsical

### Inventaire forestier



Made with Whimsical

## Diamètre Minimum d'Exploitabilité



### 11.2. Check-list pour la préparation de la mission

#### a. Préparation Administrative

<b>Documents</b>	<b>Tâche</b>	<b>Responsable</b>	<b>Deadline</b>
<i>Ordre de mission conjointe et Termes de référence</i>	<i>S'assurer de la signature</i>		
<i>Titres etc ...</i>	<i>Récupérer à la DGF et faire des copies des documents qu'on emmène.</i>		
<i>Liste des Permis de coupe,</i>	<i>Récupérer à la DGF (si nécessaire) et faire</i>		

<i>déclarations trimestrielles, copie clause sociale</i>	<i>des copies des documents qu'on emmène.</i>		
<i>Location véhicules et motos</i>	<i>Contacteur les partenaires locaux pour obtenir les informations de terrain pour bien préparer le budget de la mission</i>		
<i>Ordre de mission interne</i>	<i>Préparer et soumettre pour signature au Coordonnateur ou au Responsable administratif</i>		
<i>Fiche de nuitée et carnet de reçu, modèle de contrat de location</i>	<i>Préparer et remettre au chef de mission</i>		
<i>Décharge du matériel emporté</i>	<i>Préparer et remettre au responsable du matériel-mission</i>		
<i>Procédures de sécurité</i>	<i>Préparer et remettre au responsable du matériel-mission</i>		

**b. Liste matérielle à emporter**

<i>Matériel</i>	<i>Statut</i>	<i>Commentaires</i>
<i>Ordinateur</i>		
<i>Blocs notes</i>		
<i>Stylos + crayons</i>		

<i>Carbone</i>		
<i>Agrafeuse</i>		
<i>Matériel mesure</i>		
<i>Calculatrice</i>		
<i>Lampes torches</i>		
<i>Sac étanche</i>		
<i>Thuraya</i>		
<i>Trousse pharmacie</i>		
<i>Pastilles purifiantes</i>		
<i>Appareils photo (2+chargeurs)</i>		
<i>GPS (4+chargeurs)</i>		
<i>Smart phone</i>		
<i>Bottes</i>		
<i>Imperméables</i>		
<i>Moustiquaire</i>		
<i>Gilets de sauvetage</i>		

c. Liste des contacts locaux

<b>Organisation</b>	<b>Personne</b>	<b>Contacts</b>
<i>Coordination DD</i>	<i>Coordonnateur provincial/ Lisala</i>	
<i>AJBS</i>	<i>Représentant ONG/Lisala</i>	

d. Contenu boîte première urgence

<i>Alcool</i> <i>Bétadine (désinfectant plaies)</i> <i>Spray désinfectant</i> <i>Pommade antiseptique</i>	<i>Coton</i> <i>Compresses stériles</i> <i>Bandes</i> <i>Sparadrap divers</i> <i>Rapprocheur de plaies</i>	<i>Garrot</i> <i>Aspi venin</i> <i>Ciseaux</i> <i>Pince</i>
--	--	--

**e. Contenu pharmacie**

<i>Anti diarrhéique Antiseptique intestinal</i>	<i>Antidouleur – anti- inflammatoire Désinfectant eau</i>	<i>Traitement paludisme Antibiotique large spectre</i>
---	---	--

**11.3. Exemples de formulaires de collecte de données**

<b>Chantier d'exploitation</b>				
<b>N°</b>	<b>Contrôle</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Non vérifié</b>
<b>Terrain</b>				
	<i>Plan quinquennal des opérations (plan de gestion)</i>			
	<i>Plan annuel des opérations</i>			
	<i>Carte d'exploitation conforme</i>			
	<i>Carte de l'assiette de coupe conforme</i>			
	<i>Carte de la concession conforme</i>			
	<i>Carte du titre</i>			
	<i>Carnet de chantier conforme</i>			
	<i>Numéros des arbres</i>			
	<i>Noms commerciaux, scientifiques ou vernaculaire des essences</i>			
	<i>Dates d'abattages</i>			
	<i>Diamètres et longueurs des arbres</i>			
	<i>Numéros et dimensions des billes : longueur, diamètre, volume</i>			
	<i>Dates d'évacuation des bois et destination probable</i>			
	<i>Mentions des raisons d'abandon des bois</i>			

	<i>Limites du titre matérialisées sur le terrain suivant la carte officielle</i>			
	<i>Exploitation à l'intérieur des limites officielles</i>			
	<i>Non-exploitation des espèces interdites respectée</i>			
	<i>Diamètre minimum d'exploitabilité (DME) respecté</i>			
	<i>Marquage des billes conforme (artisans : peinture ; industriels : embossage)</i>			
	<i>Référence de la concession</i>			
	<i>Numéro du titre (permis de coupe)</i>			
	<i>Référence du chantier</i>			
	<i>Sigle de l'exploitant</i>			
	<i>Numéros des billes</i>			
	<i>Numéros des arbres</i>			
	<i>Marquage des souches conforme (artisans : peinture ; industriels : embossage)</i>			
	<i>Numéros des arbres</i>			
	<i>Volume des grumes et billes enregistré conforme à la réalité**</i>			
	<i>Bois abandonné répertorié</i>			
	<i>Normes environnementales (EFIR) respectées</i>			
	<i>Abattage des arbres simultanés</i>			
	<i>Coupe rase</i>			
	<i>Usage du feu dans les limites</i>			

### **Site administratif**

	<i>Agrément à la profession</i>			
	<i>Référence de l'agrément conforme</i>			
	<i>Titre de droit d'accès à la ressource</i>			
	<i>Numéro de droit d'accès à la ressource</i>			

	<i>Plan d'aménagement</i>			
	<i>Autre document d'exploitation obligatoire conforme</i>			
	<i>Plan quinquennal des opérations (plan de gestion)</i>			
	<i>Plan annuel des opérations</i>			
	<i>Registre d'exploitation du chantier</i>			
	<i>Numéros des arbres</i>			
	<i>Noms commerciaux, scientifiques ou vernaculaire des essences</i>			
	<i>Dates d'abattages</i>			
	<i>Diamètre et longueur des arbres</i>			
	<i>Numéros et dimensions des bois : longueur, diamètre, volume</i>			
	<i>Dates d'évacuation des bois et destination probable</i>			
	<i>Mentions des raisons d'abandon des bois</i>			
	<i>Redevance de superficie payée complètement</i>			
	<i>Taxe d'abattage payée complètement (exploitation hors concessions)</i>			
	<i>Taxe sur le permis de coupe artisanale payée complètement (seulement pour exploitation artisanale)</i>			
	<i>Taxe de déboisement payée complètement (seulement pour les titulaires d'une autorisation de déboisement)</i>			

*\*\* (le contrôleur prendra pour ce cas les mesures de quelques billes de bois au hasard qu'il va comparer avec l'enregistrement sur le carnet de chantier).*

<b>Site de transformation</b>				
<b>N°</b>	<b>Contrôle</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Non vérifié</b>
<b>Terrain</b>				
	<i>Permis d'exploitation de l'unité de transformation</i>			
	<i>Adresse des installations industrielles exacte</i>			
	<i>Validité</i>			
	<i>Authentique</i>			
	<i>Conditions d'exploitation conforme au permis</i>			
	<i>Carnet entrée usine</i>			
	<i>Origine du bois</i>			
	<i>Nom de la société de provenance</i>			
	<i>Titre d'exploitation de provenance</i>			
	<i>Noms commerciaux, scientifiques ou vernaculaire des essences</i>			
	<i>Numéros et dimensions des bois : longueur, diamètre</i>			
	<i>Volume</i>			
	<i>Numéros des arbres et des billes</i>			
	<i>Tonnage</i>			
	<i>Carnet sortie usine</i>			
	<i>Nom de l'usine</i>			
	<i>Type de produits</i>			
	<i>Essence</i>			
	<i>Volume</i>			
	<i>Dimensions</i>			
	<i>Numéros de colis</i>			
	<i>Destination</i>			
	<i>Autorisation d'achat des bois d'œuvre</i>			
	<i>Autorisation de vente des bois d'œuvre</i>			
	<i>Permis de circulation /copie</i>			
	<i>Identité du chauffeur</i>			
	<i>Identité de l'entreprise de transport</i>			

	<i>Identification du véhicule de transport</i>			
	<i>Identité de l'exploitant</i>			
	<i>Itinéraire et destination des produits</i>			
	<i>Spécification des produits conforme</i>			
	<i>Numéro du titre</i>			
	<i>Référence du chantier d'origine</i>			
	<i>Marquage des billes conforme</i>			
	<i>Numéros des billes (bille + arbre)</i>			
	<i>Sigle de l'exploitant</i>			
	<i>Numéro du titre d'exploitation</i>			
	<i>Référence du chantier d'origine</i>			
	<i>Réglementation sur les déchets respectée</i>			
	<i>Récupération, stockage, destruction/évacuation des déchets</i>			
	<i>Utilisation des substances ou produits toxiques</i>			
	<i>Précaution de remplissage des engins et citernes</i>			
	<i>Eloignement des lieux de stockage des hydrocarbures des ateliers et autres installations</i>			
	<i>Liste du matériel utilisé actualisée</i>			
	<i>Normes de sécurité des personnes et des biens respectées</i>			
	<i>Equipement de protection</i>			
	<i>Périmètre de sécurité</i>			
	<i>Organisation des interventions de secours</i>			
<b>Site administratif</b>				
	<i>Permis d'exploitation de l'unité de transformation conforme</i>			
	<i>Déclaration trimestrielle conforme</i>			
	<i>Identification de l'entreprise</i>			
	<i>Source d'approvisionnement (propre et extérieur)</i>			
	<i>Essence</i>			
	<i>Volume transformé</i>			
	<i>Produit fini</i>			

	<i>Destination</i>			
	<i>Synthèse de la production industrielle</i>			
	<i>Taxe d'implantation/sur permis d'exploitation</i>			
	<i>Taxe sur duplicata du permis d'exploitation</i>			
	<i>Taxe rémunératoire annuelle</i>			

<b>Parcours d'évacuation des bois</b>				
<b>N°</b>	<b>Contrôle</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Non vérifié</b>
<b>Terrain</b>				
	<i>Autorisation d'exportation des bois d'œuvre conforme</i>			
	<i>Certificat phytosanitaire conforme</i>			
	<i>Bordereau de dépôt</i>			
	<i>Identité de l'agent émetteur</i>			
	<i>Validité</i>			
	<i>Permis de circulation conforme</i>			
	<i>Identité du chauffeur</i>			
	<i>Identité de l'entreprise de transport</i>			
	<i>Identification du véhicule de transport</i>			
	<i>Identité de l'exploitant</i>			
	<i>Itinéraire et destination des produits</i>			
	<i>Spécification des produits conforme</i>			
	<i>Empotage conforme</i>			
	<i>Etat du scellé</i>			
	<i>Spécification des produits</i>			
	<i>Visa de l'administration forestière compétente</i>			
	<i>Destination des produits</i>			
	<i>Règles de classement conformes</i>			
	<i>Charge conforme</i>			

	<i>Ancrage de la charge avec les chaînes</i>			
	<i>Normes dimensionnelles conformes</i>			
	<i>Normes qualitatives conformes</i>			
	<i>Absence d'espèces d'animaux ou parties protégées</i>			
	<i>Absence de passager à bord</i>			
	<i>Absence d'armes à feu à bord</i>			
	<i>Conformité des produits avec les documents</i>			
	<i>Type de produits</i>			
	<i>Essence</i>			
	<i>Nombre</i>			
	<i>Volume</i>			
	<i>Tonnage</i>			
	<i>Origine du bois</i>			
<b>Site administratif</b>				
	<i>Taxe d'évacuation</i>			
	<i>Taxe de reboisement</i>			
	<i>Autorisation d'exportation</i>			
	<i>Autorisation d'achat</i>			
	<i>Autorisation de vente</i>			

<b>Poste Frontalier</b>				
N°	Contrôle	Oui	Non	Non vérifié
<b>Terrain</b>				
	<i>Autorisation d'exportation des bois d'œuvre conforme</i>			
	<i>Certificat phytosanitaire conforme</i>			
	<i>Empotage conforme</i>			
	<i>Etat du scellé</i>			
	<i>Spécification des produits</i>			

	<i>Visa de l'administration forestière compétente</i>			
	<i>Destination des produits</i>			
	<i>Absence d'espèces d'animaux ou en partie protégée</i>			
	<i>Autorisation de vente</i>			
	<i>Autorisation d'achat</i>			
	<i>Certificat du numéro import-export</i>			
	<i>Permis de coupe industrielle de bois d'œuvre</i>			
	<i>Permis artisanal valide</i>			
	<i>Agrément de l'exploitant artisanal</i>			
	<i>Déclaration trimestrielle</i>			
	<i>Permis CITES (le cas échéant)</i>			
	<i>Rapport du lot prêt à exporter</i>			
	<i>Certificat de Vérification à l'Exportation et Embarquement (CVEE)</i>			
	<i>Déclaration d'exportation (Licence modèle EB)</i>			
<b>Site administratif</b>				
	<i>Taxe d'évacuation</i>			
	<i>Taxe d'abattage</i>			
	<i>Taxe de reboisement</i>			
	<i>Autorisation d'exportation</i>			

